

Bonne année 2011 !

L'association Information des Citoyens Illadais vous souhaite une bonne année 2011.

Voici quelques faits qui marqueront notre vie quotidienne cette année.

Ordures ménagères :

le miracle n'est pas en vue

Ceux qui pensent que la nouvelle facturation va faire baisser le prix de la collecte des déchets en favorisant un meilleur tri, peuvent préparer leurs mouchoirs. En effet, en novembre, le démarcheur nous a expliqué que l'on paierait désormais au poids et au nombre de levées de notre poubelle par le camion de ramassage. A cela s'ajoute en réalité, une part fixe, c'est-à-dire un abonnement qui devra être acquitté par chaque foyer. Comme pour l'eau et l'assainissement... Or, son montant est encore inconnu. L'enjeu des prochains mois sera donc de faire que cette fameuse part fixe ne soit pas trop élevée pour deux raisons évidentes : ne pas continuer d'étrangler financièrement les foyers et ne pas saper l'effort de tri sélectif fait par chacun qui verrait malgré cela ses factures augmenter. Mais la Communauté de Communes (CdC) va devoir amortir les investissements qu'elle a du consentir dans la mise en place de la nouvelle redevance incitative. Par conséquent, on n'est pas au bout de la spirale inflationniste que nous subissons depuis 2004. Depuis cette date, il est vrai que la Redevance D'Enlèvement des Ordures Ménagères a augmenté de 95% dans notre CdC! Puisque la période s'y prête, formulons le vœu que cette nouvelle redevance incitative incite vraiment les usagers à se regrouper pour ne plus se laisser duper. (Pour en savoir plus lire notre dossier pages 5 et 6).

La place de l'église sera-t-elle piétonnière ?

Dans le cadre de sa tournée des quartiers (lire page 4), le maire a livré quelques détails sur le projet de rénovation de la place de l'église. Certes, « rien n'est encore achevé », mais il semblerait que cette place soit réservée aux piétons. Les petits parkings sur les bordures seront conservés. La rue de la boulangerie devrait passer à sens unique : une partie étant réservée à l'emplacement des voitures. La place de la salle des fêtes deviendrait un parking à part entière. Ces transformations répondront-elles aux besoins de la population ? C'est à chaque Illadais de donner son avis et de s'emparer du débat.

L'avis du Conseil d'Etat sur l'annulation du Plan Local d'Urbanisme communal

Cette année, nous devrions savoir si le Conseil d'Etat valide l'annulation de notre Plan Local d'Urbanisme prononcée par la Cour d'Appel administrative de Bordeaux.

Dans ce 39^{ème} numéro d'ICI, vous pourrez apprendre d'autres nouvelles sur la vie locale.

Bonne lecture à tous.

Gilles Baillet



Au Conseil municipal

Conseil municipal du 1^{er} décembre 2010

1- Modification des statuts de la Communauté de Communes pour lui permettre :

- a) d'adhérer à un CLIC (Centre Local d'information et de Coordination gérontologique)
- b) de créer une compétence « Création aménagement et entretien de la voirie communale revêtue et des chemins ruraux revêtus ».

2- Travaux du syndicat d'électrification : programme FACE 2010 dans le secteur de la Sableyre-Baraille et celui de Choupiac-Chaoupoule :

- Sécurisation de La Sableyre-Baraille, montant estimé à 22 990 € (participation de la commune à 20% soit 4 598 €) ;
- Sécurisation de Choupiac-Chaoupoule, montant estimé à 41 167 € (participation de la commune à 20% soit 8 233 € 40).

Subvention d'équipement globale à verser au syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde : 12 831 € 40.

3-Virements de crédits

4- Augmentation du prix du repas au restaurant scolaire au 1^{er} janvier 2011 pour les élèves qui passe de 2€ à 2€ 10 et pour les adultes qui passe de 4€ à 4€ 20.

5-Augmentation du tarif photocopies le 1^{er} janvier 2011 qui passe de 0, 15 à 0, 20€.

6-Renouvellement de la convention SACPA (Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal).

7-Equipement du parking du terrain de motocross – demande de subvention au Conseil Général et à la Fédération de moto. Equipement : bornes PC, éclairage sur poteaux et PC station de lavage. Montant global des travaux : 27 106€ 15 HT soit 32 418€ 96 TTC. « *Décide de réaliser ces travaux (...) sous réserve de l'obtention de subventions des divers organismes cités.* »

Vie locale

Téléthon 3, 4 et 5 décembre 2010

Cette année le Téléthon, organisé par la municipalité et de nombreuses associations illadaises, a proposé en plus du concours de belote du vendredi, un programme original : des chants à l'Eglise le samedi et une pièce de théâtre le dimanche. Un coup de chapeau pour « Des voix contre la Myopathies », concert de 13 chansons interprétées pendant plus d'une heure par la chorale d'Illats devant une église bondée et dans une très bonne ambiance. Une première expérience très réussie.

Soirée conte à Illats le 7 janvier 2011

Mary Myriam a raconté François Mauriac, au Foyer d'Illats vendredi 7 janvier. Cette soirée était organisée dans le cadre de la saison "Au pied de mon arbre" proposée par Primever.

Vous pouvez consulter tous les anciens numéros d'ICI sur www.citoyens-illats.info

Spectacle de l'association Ill'Arts et de ses petits Ill'uminés le 18 décembre

L'Odyssée du Père Noël en 2110

Les petits Ill'Uminés se sont mis à répéter depuis le mois de septembre, encadrés par les membres de l'association Ill'Arts. A l'arrivée, le récit futuriste des nouvelles aventures du Père Noël rythmé par des scènes mêlant danses et théâtre qui ont enthousiasmé le public familial présent dans la salle des fêtes. Une nouvelle production au printemps ? A suivre...

Comptons, Citoyens

Après un calme tout relatif sûrement consécutif à la pénurie de carburant lors du dernier mouvement social lié aux retraites, voilà qu'Illats redevient un axe privilégié du transit poids lourds européen. Qu'il est beau de voir ce cortège coloré et continu, dans le bourg, de camions parfois français mais aussi slovènes, polonais, lituaniens, etc... mais que de nuisances apportées par ce trafic, d'insécurité et que dire de Barrouil, quartier lui aussi concerné par ce fléau.

Notre municipalité, consciente du problème, a prévu un emplacement réservé dans le PLU communal pour la réalisation d'un itinéraire de déviation. Il s'agit de détourner la circulation de transit du bourg et qu'enfin, le centre ville retrouve une quiétude perdue au fil du temps. Les piétons pourront cheminer sur des trottoirs en toute sécurité et respirer un air non pollué. Les riverains pourront savourer une vie à la campagne sans avoir à supporter des nuisances sonores, des vibrations dans la maison et un environnement sain.

Afin d'aider nos élus à défendre ce projet, pourquoi ne pas nous associer à cette démarche? Dans ce cadre, l'association ICI se propose d'établir des postes de comptages citoyens dans le Bourg et à Barrouil afin de réactualiser les données de trafic existantes. Les modalités seront définies ultérieurement lors de réunions préparatoires.

Un appel est donc lancé. Que toutes les personnes qui se sentent concernées se manifestent auprès de l'association. .

F. WERLEN

Le tour des quartiers

Ce que nous aurions dû lire dans le dernier bulletin municipal.

Du 27 novembre au 11 décembre dernier, la municipalité a fait le tour des quartiers, nous faisons le point.

Brouquet : deux habitants présents. Les autres n'ont pas jugé utile de se déplacer parce que leurs demandes n'ont pas été prises en compte comme l'installation de jeux pour les enfants sur l'airial. La discussion a notamment porté sur l'entretien de la Gargalle, l'amélioration de la visibilité au stop de GSM et le rebouchage des nids de poule à l'intérieur des quartiers.

Barrouil : quatre habitants présents. Demande de barrières renforcées à l'entrée de l'airial et d'un panneau de sens unique à la sortie du chemin de terre du quartier pour éviter que les voitures ne roulent en sens interdit.

Condriane : une dizaine d'habitants présents. Le puits du bas sera clôturé et fermé à clé par un portail. Une clé sera disponible à la mairie. Demande faite par des riverains d'un petit parking à l'intérieur du quartier.

Le Basque : dix habitants présents. Les chemins intérieurs du quartier seront re-goudronnés mi-janvier mi-février. La nouvelle facturation des poubelles a été évoquée.

La Sableyre : cinq habitants présents. Discussion sur les problèmes d'écoulement des eaux et de l'endommagement du chemin des maisons neuves par le camion des poubelles.

Le bourg : dix habitants présents. L'aménagement de la place de l'église a été évoqué (voir éditorial). Une précision doit être rajoutée : les platanes derrière l'église seraient abattus. *Il est question de changer la numérotation des maisons afin de la rendre plus simple. C'est une proposition que nous avons portée lors des dernières élections municipales.* Il est question de refaire l'intérieur de la salle de sports.

St Roch : problème de la vitesse des véhicules route de St Michel. Demande d'un ralentisseur.

Escalès : deux habitants présents.

- 1) **Gaz et assainissement** : le projet de creusement d'un même fossé pour les canalisations du gaz et de l'assainissement collectif est abandonné, le nombre de personnes intéressées par l'adduction de gaz étant insuffisant. Une station de relevage reliée à la station d'épuration du Merle est à l'étude pour l'assainissement collectif.
- 2) **Vitesse sur la route de Budos** : elle reste souvent excessive entre les deux ralentisseurs, l'un étant peu efficace. Que faire...
- 3) **Écoulement des eaux pluviales** : inexistant sur un des côtés d'une rue du quartier. Projet en cours...
- 4) **PLU** : décision en attente au Conseil d'Etat. Réunion publique prévue après le résultat de cette décision.

Jeanine Market-Ducos

Barraille : la route en direction de la Sableyre est bien entretenue et le carrefour du bas a une meilleure visibilité.

Choupiac : un ralentisseur a été demandé à l'entrée du quartier. Il y a peu de chance qu'il voit le jour. Un habitant a proposé que les bas côtés soient embellis avec de la grave. Deux problèmes ont été évoqués : l'attribution de numéros identiques d'habitation est responsable d'une erreur de pose d'un compteur de gaz et l'implantation d'un poteau électrique dans une propriété privée sans autorisation.

Hors réunion de quartier

Le Sable: la COVED cause toujours des nuisances sonores importantes et cela malgré la construction d'un mur censé couper les bruits. Imposer à cette entreprise de travailler sous un hall fermé sur le modèle des installations du syndicat d'ordures ménagères de l'Entre-deux-mers est une nécessité. Il faut absolument que ce problème soit enfin pris à bras le corps.

Station d'épuration de Barrouil : elle déborde régulièrement car elle est saturée.

Notre tour des quartiers est incomplet : nos amis n'ont pu assister à toutes les réunions organisées. Par contre, le journal est ouvert à toutes les informations que vous pourrez lui transmettre. Elles seront publiées dans le prochain numéro. Contacts :

Gilles Baillet n°2 Le Rude Illats 33 720 / n° de tél 09 75 64 00 40.

Consommation

Voici à quoi pourraient ressembler nos nouvelles factures des poubelles

	Part de la CdC	Part de la Coved
Partie fixe ou abonnement	? €	? €
Partie proportionnelle	? €	? €
1) Levée : nombre / ? €	? €	? €
2) Pesée : kg / ? €	? €	? €
Comment va être calculé le barème ?	Toujours	Plus !
Total à payer :		

Si l'abonnement est trop élevé, il remettra en cause l'utilité de ce nouveau mode de gestion du tri sélectif puisque l'effort consenti ne modifiera pas significativement le montant total des factures. Il y a peu de chance de le voir baisser.

La CdC nous donne la parole : prenons là !

La Communauté de Communes organise des réunions publiques « Pour faire un point sur les projets intercommunaux (vie associative, sports, culture, solidarités, respect de l'environnement, développement économique, aménagement de l'espace, etc...), mais aussi pour écouter les suggestions (...). » Pourquoi ne pas se saisir de ces occasions pour poser des questions sur les ordures ménagères ? Par exemple : combien va coûter la partie fixe (l'abonnement) ? Quel va être le barème des prix de la levée et de la pesée ? etc.

Voici les dates, heures et lieux de ces réunions. Notre commune a été oubliée: notre maire n'a encore donné aucune réponse à la demande de réservation de salle adressée par le président de la Communauté de Communes.

- Le 12 janvier à Budos 19 h Salle Latapy /
- Le 15 janvier à Virelade 11 h salle de réunion de la Mairie /
- Le 19 janvier à Podensac 19 h salle du Sporting /
- Le 21 janvier à Preignac 19h salle du conseil à la mairie /
- Le 22 janvier à Guillos 11 h salle de réunion de la Mairie /
- Le 25 janvier à Portets 19 h salle du conseil à la Mairie /
- Le 26 janvier à Saint-Michel-de-Rieufret 19 h à la Mairie /
- Le 27 janvier à Pujols-sur-Ciron 19 h au Foyer Rural /
- Le 2 février à Arbanats 19 h salle du conseil à la Mairie /
- Le 3 février à Landiras 19 h Salle des Associations /
- Le 4 février à Cérons 19 h salle du conseil à la Mairie.

.Pour en savoir plus sur la gestion des ordures ménagères dans notre canton

Nous publions un bulletin Internet. Deux numéros ont été publiés jusqu'à présent. Vous pouvez les recevoir sur demande à l'adresse suivante : contact@citoyens-illats.

**Délibérations
du conseil communau-
taire
du 23 septembre 2010
concernant les ordures
ménagères**

**ENQUETE, FOURNITURE
ET DISTRIBUTION DE**

BACS ROULANTS : Le montant estimatif du marché est de **330 542 € HT**.

S. ROUMAZEILLES : Pourquoi les bacs actuels ne sont pas utilisés en étant équipés de puces ?

D. FAUBET : Les bacs actuels seront utilisés pour le tri sélectif. Tous les bacs actuels n'ont pas d'emplacement pour une puce.

B. LACOSTE : Que vont devenir les caissettes jaunes ?

D. FAUBET : Les caissettes jaunes sont laissées aux habitants.

J. DANIEL : Quelle est l'utilité de l'enquête ?

D. FAUBET : Faire l'inventaire de l'existant, récolter plusieurs informations nécessaires.

Délibération adoptée par 58 voix pour, 0 contre, 1 abstention.

**COLLECTE DES DECHETS
MENAGERS**

**LE CONSEIL COMMUNAU-
TAIRE,**

Après délibéré

AUTORISE le Président à signer les marchés suivants avec la société COVED(...).

Lot Montant estimatif annuel

1 : Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés : **783 395 € HT**

2 : Collecte et transport du verre en apport volontaire : **25 968 € HT**

**TRI ET VALORISATION
DES EMBALLAGES JOUR-
NAUX MAGAZINES** :

Le montant estimatif annuel du marché est de **179 372,40 € HT**.

**FOURNITURES D'EQUIPE-
MENTS DE COMPOSTAGE
INDIVIDUEL** :

Le montant estimatif du marché est de **102 700 € HT**.

Ce que nous apprend le rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets établi par la communauté de Communes.

Ce document incroyablement court (cinq pages recto-verso, seulement dix lignes consacrées au fonctionnement de la déchetterie de Virelade, pas de commentaire des chiffres, pas de vrai bilan financier...) rédigé par la Communauté de Communes (CdC) donne quand même quelques chiffres significatifs.

Contrairement à ce que nos élus nous ont fait croire, le tri sélectif marchait bien ! Les 17 868 foyers du canton faisaient du bon travail.

Le tonnage total des déchets ménagers baisse car celui des déchets recyclés augmente.

Déchets ménagers :

- 5 135, 42 tonnes soit 287 kg par habitant en 2007
- 5 022, 58 tonnes soit 281 kg par habitant en 2009.

8, 1% de déchets recyclés en plus :

- 1 431, 97 tonnes hors refus en 2008.
- 1 547, 76 tonnes hors refus en 2009 (86, 62 kg par habitant)

Le tonnage des encombrants collectés au porte à porte augmente également :

79, 95 tonnes en 2009 pour 55, 33 tonnes en 2008.

Une source de profits inépuisable

La plus grosse quantité de déchets recyclés concerne les journaux et magazines avec 633 tonnes traitées par COVED négoce. Puis suit le verre avec 601, 56 tonnes traitées par BSN dans son site de Vayres près de Libourne. Notons que cette entreprise reprend les emballages en verre qu'elle a réalisés puis vendus aux industriels pour ensuite les recycler et les revendre : voilà donc une source de profits inépuisables... Les papiers cartons (172, 55 tonnes), les plastiques (88, 36 tonnes), l'acier (41, 84 tonnes), les briques alimentaires (8, 65 tonnes) et l'aluminium (1, 80 tonnes) sont tous traités par COVED négoce en son site d'Illats. Les refus représentent 94, 02 tonnes et sont dirigés vers le Centre d'enfouissement technique (La Pouyade ??? lieu non précisé). Il n'y a pas de bilan financier par catégorie de déchets recyclés. Combien rapporte la vente de ces derniers et à qui ? A la seule COVED comme semble l'indiquer ce rapport puisque les quelques indicateurs financiers ne nous signalent aucune recette perçue par la CdC dans ce domaine ?

L'augmentation de la Redevance est en fait de 26, 17% HT (25, 7% annoncés)

Comme il n'y a pas dans ce document de vrai bilan financier global établissant des comparaisons avec l'année précédente, il a fallu réaliser un tableau comparatif en faisant appel au rapport 2008 pour comprendre la situation financière réelle de la collecte et du traitement des déchets dans notre canton. A sa lecture deux constats s'imposent :

1) l'augmentation de la Redevance est plus importante que les 25, 7% annoncés pour 2009 : le vrai chiffre est 26, 17% HT.

2) l'augmentation de 153 588€ de la participation de la Communauté de Communes à l'UCTOM pour le traitement des déchets a plombé la Redevance. Mais, elle s'est accompagnée de l'augmentation de la collecte du verre de 3 687€, de la baisse des recettes du poste « soutien Eco-emballage et reprise de matériaux » de 42 252€ alors que le montant des investissements augmentait de 2 000€.

Dossier réalisé par Gilles Baillet

Suite

J. DANIEL : Les composteurs seront donnés ?

D. FAUBET : Il y aura une participation d'un peu moins de 10 €.

V. MENERET : Les communes pourront acheter des composteurs ? Par exemple pour les cantines ?

P. MEYNARD : Il n'y a aucun inconvénient à cela.

E. LEGRAND : Comment seront distribués les composteurs ?

P. MEYNARD : Il est possible qu'on se fasse accompagner pour la mise en place.

Ouverture de crédits n°4/2010 (budget OM) :

Logiciel facturation et emprunts et dettes assimilés : **25 000€**

Virement de crédits n°3/2010 (budget OM) :

Acquisition composteurs et étude redevance incitative : **13 800€**

Les Redevances non encaissées sont importantes : la CdC a choisi de minimiser...

Lu dans *Sud Ouest* du 3 novembre 2010 à propos de la dernière réunion de la CdC

« Redevances non encaissées. La conclusion a été réservée à Roger Delmont pour exposer les admissions en non-valeur du budget des déchets ménagers qui s'élèvent à 45 369, 49€, somme importante. '98, 8% des redevances sont encaissées, nous avons sur le territoire 90 à 100 familles qui sont dans une précarité sociale les empêchant de payer. En 2010, nous avons envoyé 1 389 lettres de relances et 646 saisies sont en cours. » Etant donné l'importance des chiffres annoncés, il est malheureusement évident que le non paiement de la Redevance dépasse largement dans la réalité les 90 à 100 familles dans la précarité.